

## APPEL À PROJETS EAC COMMUN DAC-RECTORAT

### 1<sup>ER</sup> DEGRÉ – 2026-2027

La sensibilisation du jeune public à la diversité des pratiques artistiques et des esthétiques est une priorité de la **Direction des affaires culturelles de Mayotte (DAC Mayotte)**, mise en œuvre en partenariat avec le **rectorat**. Tous deux soutiennent ainsi les projets à destination des jeunes, de la maternelle jusqu'à l'université, dans le cadre de la politique interministérielle en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

**La convention-cadre DAC-rectorat 2020-2025** définit les modalités du partenariat DAC-rectorat selon les axes prioritaires suivants :

- les pratiques artistiques et culturelles à travers la mise en place des enseignements optionnels dans tous les domaines du spectacle vivant, des arts plastiques et de l'architecture ;
- les résidences d'artistes en milieu scolaire ;
- l'accès au livre et à la lecture ;
- les ressources patrimoniales ;
- l'éducation aux médias.

Pour l'année scolaire 2025-2026, la DAC Mayotte et le rectorat soutiennent près de 190 projets sur l'ensemble du territoire, pour un montant d'environ 570 000€. **L'objectif de 100% des enfants touchés par l'Éducation Artistique et Culturelle est un défi pour la DAC et le rectorat.**

#### Calendrier :

- du 19 janvier au 22 mars 2026 : ouverture de l'appel à projets EAC 2026-2027 pour le 1<sup>er</sup> degré ; **les professeurs déposent leurs demandes directement sur l'application ADAGE** ; les partenaires artistiques qui souhaitent déposer eux-mêmes une proposition sont invités à contacter la DRAAC du rectorat de Mayotte ;
- **22 mars 2026** : date limite de dépôt des demandes ;
- avril 2026 : examen des dossiers de PEAC par la commission annuelle DAC-rectorat.

#### CONTACTS ET PERSONNES RESSOURCES

##### Pour les organismes culturels : Direction des affaires culturelles de Mayotte

Conseiller pour l'éducation artistique et culturelle (EAC) :

**Ophélie LA CONDEMINE**

Courriel : [ophelie.lacondemine@culture.gouv.fr](mailto:ophelie.lacondemine@culture.gouv.fr)

##### Pour les écoles et les professeurs : rectorat de Mayotte

Délégué de Région Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle (DRAAC) :

**Aurélien DUPOUEY-DELEZAY**

Courriel : [daac@ac-mayotte.fr](mailto:daac@ac-mayotte.fr)

IEN-CCPD en charge du PEAC :

**Dhoifirou ABDOU N'TRO**

Courriel : [dhoifirou.abdou-n-tro@ac-mayotte.fr](mailto:dhoifirou.abdou-n-tro@ac-mayotte.fr)